

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre 2021 à 9H00 à Dole Saint-Ylie

Présents : Mrs BOISSON Marcel, BOUVIER Alain, BRIDE Alain, CHEVALIER Roger, COMPAGNON Jacques, DEBOVE Gérard, FAUVEY Bernard, GALLIOZ Jean, GAVAND Jean-Louis, MONNOT Jean-Louis, PERNOUX Joël, RAMEL Alain et ZAZIAL Jean.

Excusés : Mme ROY Monique et Mrs GERVAIS Jean-Pierre et MAGNIN Jean.

Invitée : Mme SAUCE Joëlle

Objet de la séance :

- Approbation du dernier PV
- Introduction personnelle du président
- Finalisation du Bureau, des Commissions, démarches administratives, passation de pouvoirs ..., Statuts et RI
- Etat des effectifs, rappels
- Bilan de la soirée des Trophées à Messia.
- Informations diverses : (rencontre avec le SDJES, cérémonies remise de médailles, ...)
- Planning des réunions 2021/2022
- Commission Sociale, Récompenses et Communication
- Questions diverses

Approbation PV :

Le PV de la séance du 3 novembre 2021 est approuvé sans remarque.

Introduction de la réunion :

Bernard FAUVEY, le nouveau Président, lors d'un long préambule, revient sur la dernière séance du CA où il a été « désigné » Président en abordant les points suivants :

- La « nomination » du poste de Président n'est pas conforme aux statuts de l'Association. Toutefois faute de candidat déclaré lors de l'AG il n'était pas possible de procéder autrement.
- Il n'était pas *candidat*, s'en était expliqué lors du CA précédent. Il a accepté de s'engager car il était essentiel de remplacer Jean GALLIOZ pour garantir l'avenir du Comité; son ancien statut de "vice-président délégué" lui donnait une obligation supplémentaire.
- Pour avoir exercé plusieurs présidences dans d'autres associations, il connaissait bien les contraintes et les exigences de cette fonction à laquelle il n'était pas candidat pour des raisons personnelles
- C' était bien sûr un honneur de remplacer une personnalité aussi expérimentée, efficace, reconnue qu'est Jean GALLIOZ., mais aussi un enjeu important, essayer d' être à la hauteur , de concrétiser ses capacités d' assumer toutes les situations et de remplir toutes les missions qu'exige cette fonction"
- Jean GALLIOZ a tracé un chemin Bernard s'efforcera, avec l'appui des Membres du CA, de le suivre tout en apportant quelques touches personnelles.
- Un énorme MERCI à Jean pour le travail effectué et merci pour son maintien au sein du CA et de son poste de Président de la Commission Récompenses.
- Pour accomplir la tâche il est indispensable que chaque Membre du CA s'implique et participe activement à la vie de l'association. En particulier de proposer des personnes pour les

récompenses (A 18 on a plus de chance de couvrir l'ensemble du territoire et les diverses activités sportives et associatives, si chaque membre proposait 2 personnes !!!).

Présentation de Joëlle SAUCE :

Le Président rappelle que la composition du CA est soumise à la règle de la parité. Au vu des effectifs de l'Association 5 « femmes » devraient siéger au sein du CA. Or une seule candidate s'est présentée lors des dernières élections : 2 places sont réservées pour de futures candidates.

C'est avec joie que le Président présente Joëlle SAUCE qui souhaite se présenter aux prochaines élections. Joëlle SAUCE qui est la fille de Marcel BOISSON est très investie dans la vie associative et sportive de la région de Lons.

Joëlle SAUCE souhaite participer- en tant qu'invitée- aux différents CA et intégrer les Commissions Finances, Récompenses et Sociale. En tant qu'invitée Joëlle SAUCE ne prendra part aux éventuels votes.

Pour mieux faire connaissance un tour de table est effectué.

Finalisation de la désignation du Bureau et des commissions, statuts :

- Bureau : selon les Statuts le Bureau doit comprendre 2 vice-présidents. Après consultation et accord des personnes, sont désignés « vice-président » messieurs :
 - Alain BRIDE
 - Michel DEMOUGEOT
- Commissions :
 - quelques modifications sont apportées (**voir annexe 1** : liste des commissions)
 - les Statuts prévoient la nomination d'une Commission « Surveillance des opérations électorales ». Cette commission ne doit comprendre aucun membre du CA. Une recherche de personnes compétentes sera faite.
- Statuts : la composition du nouveau bureau (5 Membres) a été déposée en Sous-préfecture le 5 novembre. A ce jour malgré 2 appels téléphoniques par de retour du récépissé. Ce manque de document empêche les diverses modifications de signatures (banque ...).

Les Statuts et le Règlement Intérieur ont été remis en forme afin de supprimer les modifications mineures qui figuraient en écriture manuscrite.

- Passation de pouvoirs :
 - Présidence : aucun problème comme en témoigne la déclaration de Jean Gallioz : « Avec Bernard, une amitié, une camaraderie sont nées et se sont développées entre nous, ponctuées par une certaine identité de vue quant aux valeurs qui doivent constituer les maillons forts de notre société »
 - Secrétariat : aucun problème
 - Finances : contacts plus compliqués et difficultés dues au manque du récépissé nécessaire pour le changement de signature. Jean Louis MONNOT a récupéré les archives. Le CA décide que le Trésorier et le Président auront droit à la signature « bancaire » pour éviter des situations anormales (obligation de faire des chèques avec chéquier personnel en cas d'indisponibilité du Trésorier).

Etat des effectifs :

A ce jour 220 Membres ont réglé leur cotisation dont 55 « dames ». Parmi les personnes n'ayant pas encore renouvelé Mmes FAIVRE Catherine, GUILLET Patricia, NEVEU Paulette et M. BOICHUT Didier ont émis le vœu de ne plus être membre. Les Membres du CA les remercient pour leurs années passées au sein de l'Association. Les Membres n'ayant pas encore cotisé ont la possibilité de régler leur cotisation pour rester membre mais ne recevront pas de licence millésimée « 2021 ». Chaque Membre du

CA est convié à prendre contact avec les personnes qui n'ont pas encore cotisé (oubli ?).

Bilan soirée des « Trophées » :

Bernard FAUVEY remercie Jean-Louis GAVAND pour l'organisation de cette soirée qui s'est bien déroulée. Malgré le contexte sanitaire la quasi-totalité des récipiendaires étaient présents. Merci à Mme la Maire de Messia pour l'accueil et aux diverses personnalités qui ont assisté à cette soirée. Plusieurs retours positifs ont été signalés. Néanmoins le CA évoque des pistes d'amélioration pour rendre cette soirée plus dynamique (monotonie engendrée par la lecture des divers états de service) :

- Présentation avec diaporama
- Essayer de désigner des « parrains » pour présenter les récipiendaires
- Donner la parole à certains récipiendaires (l'intervention de Michel DALLOZ a été appréciée).
- Prévoir un formulaire type pour la rédaction de la présentation afin d'éviter des descriptifs très différents (trop courts ou trop longs, trop simples ou trop détaillés ...)

Informations diverses :

- Cérémonies de remise des récompenses : aucune date, aucune modalité de définie à ce jour.
- Bernard et Jean ont assisté le 7 novembre à Bellecin au Comité Motocycliste du Jura. Au cours de cette réunion 24 lettres de félicitations ont été remises. Bernard souligne la parfaite organisation de cette réunion et remercie Alain RAMEL pour l'invitation. L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey a consacré un long article à cette manifestation.
- Aucune date de précisée pour une rencontre avec le SDJES. Bernard indique des modifications dans les différentes entités dont dépend le « CDMSEA39 » **Voir annexe 2**
- Envoi des informations : revue (voir point Commissions), pour convocations AG et autres envois : sondage des Membres pour connaître leur désirs (courrier postal ou mail).

Planning des prochaines réunions :

- Lieux théoriques des réunions :
 - CA : au siège social
 - Bureau : Local d'Emploi Sports (sous réserve de l'accord d'Emploi Sports)
 - Commission « Sociale » et « Récompenses » : siège social
 - Commission « Communication » : Local Emploi Sports
- Les dates :
 - CA : les 28 janvier, 9 juin et 15 septembre à 9h30. Pour le 28 janvier repas éventuellement à Foucherans (A. BOUVIER chargé du contact)
 - Bureaux : 13 janvier, 24 mai et 1 septembre à 14h30
 - Commission « Communication » : 10 décembre à 14h30
 - Commission « Récompenses » : le 24 janvier à 14h30
- AG 2022 : le désir de revenir à une période plus proche du début d'année bloque à cause des élections d'où le choix du **samedi 15 octobre à Saint Lupicin**. A. BRIDE est chargé du contact.

La vie des Commissions :

- Commission « Sociale » : Le principe de remettre un cadeau aux Membres de plus de 85 ans est reconduit. Sur proposition de J. COMPAGNON il a été acté de constituer un « colis cadeau » en lieu des bouteilles ou chocolats remis l'an passé. Joëlle SAUCE a contacté des fournisseurs et propose 2 modèles. Le choix se porte sur le modèle de 30 euros. Etablissement de la liste des ayants droit et des personnes qui remettront les colis. **Voir annexe 3**
- Commission « Communication » : la majorité du CA se prononce pour un envoi postal afin de ne

pas « dévaloriser » la revue. M. DEMOUGEOT fait le point sur la revue de décembre : en attente de plusieurs textes. Lors de la dernière réunion les Membres ont proposé de consulter certaines associations récompensées pour leur demander de faire une présentation de leur historique. A. BRIDE a pris contact avec « LES BALLADINS DU CHATEAU DE PRESILLY ». Une réunion est planifiée (10 décembre) pour finaliser la revue.

- Commission Récompenses : B. FAUVEY rappelle la nécessité que chaque Membre du CA se mobilise pour trouver et présenter des personnes à honorer, la pérennité de notre association repose en partie sur cette action.

Questions diverses :

- JL MONNOT qui a récupéré les archives « finances » demande où on peut « stocker » ces documents. Documents conservés pour l'instant au siège (prévoir un placard fermant à clef).
- JL MONNOT évoque la délivrance des CERFA pour les déplacements et cotisations (de la responsabilité du Trésorier ou du Secrétaire ? Procédure à définir).

Nos prochains RV :

- 13 janvier à 14h30 : Bureau
- 28 janvier à 9h30 : CA

Le Président

Bernard FAUVEY

Le Secrétaire Général

Alain BOUVIER

Les annexes :

- Annexe 1 : liste des 5 commissions
- Annexe 2 : entités de tutelle
- Annexe 3 : liste distribution colis